

- VILLE de VALOGNES -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 JUIN 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE, le DIX-SEPT du mois de JUIN, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle des Fêtes, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire**.

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire**,
MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mme Anne-Marie GOLSE, M. Jean-Marie LOSIO, Mme Patricia THOMAS, M. Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON, Adjointes au Maire,
M. Gérard BRÉBANT, Conseiller Municipal Délégué,
MM. Lucien LECERF, Alain THOMAS, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Lucie LUCAS, Nicole HAMEL, Christine GENTELET, Sylvie BÉCHET, Melle Julie JEAN, M. Michel BEAUSSARON, Mme Anne-Marie MOUCHEL, M. Rémi BESSELIÈVRE, M. Philippe LETENNEUR, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **M. Pierre COURSIER**, Conseiller Municipal Délégué, (pouvoir à M. MOUCHEL) **M. Jean-Louis VALENTIN**, Conseiller Municipal (pouvoir à M. LAMOTTE), **Mme Jocelyne MANCEAU**, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme LUCAS), **M. Damien FORTIN**, Conseiller Municipal (pouvoir à M. THOMAS), **M. Christian LE BRIS**, Conseiller Municipal, **Mme Ghyslaine LE LANCHON**, Conseillère Municipale (pouvoir à M. LETENNEUR), **M. Didier GOUJON**, Conseiller Municipal, **M. Jean LENOBLE**, Conseiller Municipal (pouvoir à M. BESSELIEVRE).

Melle Julie JEAN a été élue Secrétaire.

Date de convocation : 09/06/2011
Date d'affichage : 09/06/2011
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 21
Nbre de Conseillers votants : 27

ELECTION DES DELEGUES SENATORIAUX

Après avoir fait procéder à l'appel nominal par Mademoiselle Julie JEAN, élue Secrétaire de séance, Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté préfectoral du 1^{er} juin 2011 – dont un exemplaire a été envoyé à chaque Conseiller – portant convocation du Conseil Municipal de Valognes le **Vendredi 17 juin 2011**, fixe le mode de scrutin des Délégués Titulaires et des Délégués Suppléants chargés de participer à l'élection des **Sénateurs le Dimanche 25 SEPTEMBRE prochain à SAINT-LO**.

Il rappelle que :

- **le nombre de Délégués est fixé à 15 pour les Titulaires et à 5 pour les Suppléants.**
- Le choix ne peut porter ni sur un Député, ni sur un Conseiller Régional, ni sur un Conseiller Général.
- Conformément à l'article R 132 du Code Electoral, nul ne peut être nommé Délégué ou Suppléant s'il ne jouit de ses droits civiques et politiques.
- Conformément à l'article L 284, les Délégués sont élus parmi les Conseillers Municipaux.
- Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de *la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel*.
- En application de l'article R 133, le *vote se fait sans débat au scrutin secret*. Le bureau électoral est présidé par le Maire et composé des deux membres du Conseil Municipal, présents, les plus âgés et des deux Membres présents les plus jeunes.

Monsieur Jacques COQUELIN, Maire,
Monsieur Michel BEAUSSARON et Monsieur Jean-Marie LOSIO, en leur qualité de Conseillers Municipaux les plus âgés ;
Mademoiselle Julie JEAN et Monsieur Jacky MOUCHEL en leur qualité de Conseillers Municipaux les plus jeunes ;
forment donc le Bureau électoral.

Les déclarations de candidatures étant obligatoires, Monsieur le Maire indique que trois listes de candidats ont été déposées auprès du bureau électoral :

- « **Valognes, une commune en commun, une ville pour tous** » comportant 20 noms
- « **Liste de progrès pour Valognes et les Valognais** » comportant 4 noms
- « **Valognes à Cœur** » comportant 3 noms

Monsieur le Maire fait remettre à chaque Conseiller Municipal les bulletins des listes en présence et invite l'Assemblée à procéder, sans débat, au scrutin secret à l'élection des 15 Délégués et des 5 Suppléants.

A l'appel de son nom par le Président, chaque Conseiller dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :27
A déduire : Bulletins blancs et nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :27

ONT OBTENU :

- « **Valognes, une commune en commun, une ville pour tous** » : 21 suffrages
- « **Liste de progrès pour Valognes et les Valognais** » : 4 suffrages
- « **Valognes à Cœur** » : 2 suffrages

1 - QUOTIENT ELECTORAL pour les TITULAIRES:

Nombre de suffrages exprimés 27 : 15 sièges = **1.8**

2 - QUOTIENT ELECTORAL pour les SUPPLEANTS :

Nombre de suffrages exprimés 27 : 5 sièges = **5.4**

ATTRIBUTION DES SIEGES A CHAQUE LISTE -

Au quotient

- « **Valognes, une commune en commun, une ville pour tous** » :
11 sièges de Délégués et 3 sièges de suppléants
- « **Liste de progrès pour Valognes et les Valognais** » :
2 sièges de Délégués
- « **Valognes à Cœur** » :
1 siège de Délégué

Il reste à pourvoir 1 siège de Délégués et 2 sièges de suppléants.

A la plus forte moyenne

« **Valognes, une commune en commun, une ville pour tous** » :
Obtient le dernier siège de Délégué et les 2 derniers sièges pour les Suppléants.

Au total,

« **Valognes, une commune en commun** » obtient 12 sièges de Délégués et 5 sièges de Suppléants.

« **Liste de progrès pour Valognes et les Valognais** » obtient 2 sièges de Délégués.

« **Valognes à Cœur** » obtient 1 siège de Délégué.

ONT ETE PROCLAMES DELEGUES TITULAIRES

Liste « Valognes, une commune en commun, une ville pour tous » :

- M. Jacques COQUELIN
- M. Christian LAMOTTE
- M. Jacky MOUCHEL
- Mme Anne-Marie GOLSE
- M. Jean-Marie LOSIO
- Mme Patricia THOMAS
- M. Sylvain CAILLOT
- Mme Odile SANSON
- M. Pierre COURSIER
- M. Gérard BRÉBANT
- M. Lucien LECERF
- M. Damien FORTIN

Liste de progrès pour Valognes et les Valognais :

- M. Rémi BESSELIÈVRE
- Mme Anne-Marie MOUCHEL

Liste « Valognes à Cœur » :

- M. Philippe LETENNEUR

ONT ETE PROCLAMES DELEGUES SUPPLEANTS

Liste « Valognes, une commune en commun, une liste pour tous » :

- M. Alain THOMAS
- Mme Brigitte GRANDGUILLOTTE
- Mme Lucie LUCAS
- Mme Nicole HAMEL
- Mme Christine GENTELET